



Votre mission

La spécificité du poste est de planifier et d'anticiper l'aménagement du territoire de la Ville via le développement de projets d'aménagements à long terme et via différents outils : la poursuite des différentes actions prévues dans le schéma directeur de rénovation urbaine, la mise en oeuvre et le suivi d'opérations telles que la revitalisation urbaine, les périmètres de remembrement urbain, la réhabilitation des SAR, des projets de partenariat, l'élaboration SOL, la mise en oeuvre des ZACC, ...

Vos activités

La ville de La Louvière possède un périmètre reconnu de rénovation urbaine pour son centre-ville, depuis mars 2009. Sous la tutelle et en collaboration avec le responsable du service, la mission principale du Conseiller en rénovation urbaine sera le suivi de la bonne mise en oeuvre des projets liés à ce périmètre de rénovation urbaine. Le rôle essentiel du Conseiller en rénovation urbaine est de porter le projet, d'en assurer la mise en oeuvre pratique.

Il devra assurer la coordination et les synergies entre tous les intervenants au projet.

D'une part, du côté technique, avec le suivi du montage des projets :

- rédaction des cahiers des charges de marché de services et suivi de la procédure de marché public
- encadrement des auteurs de projet et approbation du projet aux différents stades définis par le CSC
- présentation au Collège et Conseil communal pour approbation
- collaboration avec le service communication, rédaction de dossier de presse, réalisation de folders informatifs destinés aux citoyens, ...

D'autre part, le volet administratif, selon les directives de la Région wallonne :

- rédaction des conventions annuelles et approbation auprès du Collège et du Conseil communal
- rédaction du rapport d'activités de la rénovation urbaine
- suivi de l'obtention des subsides (déclaration de créance, réception des factures)
- organisation de la commission de rénovation urbaine et présentation des états d'avancement des différents projets entamés.
- Développement de l'aspect communicationnel et participatif de la rénovation urbaine, en collaboration avec le service communication de la ville.

Dans les années à venir, la Ville envisagera de faire reconnaître d'autres périmètres de rénovation urbaine qui s'inscriront dans la mission du Conseiller.

Pour mener à bien l'ensemble des missions, des compétences à la fois techniques (urbanisme, cartographie, dessin technique, infographie, ...), administratives (rédactionnelles et organisationnelles), juridiques (rédaction de cahier des charges pour procédures de marchés publics et de partenariats publics-privés) et enfin communicationnelles (rencontre citoyenne, conférence de presse, ...) sont nécessaires.



Votre profil : Vous êtes titulaire d'un d'un Master (Bio-ingénieur ou en en architecture ou en urbanisme ou en géographie ou en environnement ou en économie) ou d'un titre universitaire lié à l'aménagement du territoire et aux matières urbaines ou du développement territorial durable ou d'une expérience de minimum 5 ans en lien avec le poste à pourvoir.

L'expérience acquise au sein d'une administration communale ou d'un service public ou d'un bureau d'étude chargé d'aménagement du territoire et/ou de développement territorial est un atout.

Vous avez l'esprit de synthèse et une très bonne maîtrise de la langue française parlée et écrite, le sens des responsabilités, de l'organisation, de la gestion et du suivi des dossiers et êtes capable de travailler seul et/ou en équipe.

Vous êtes très motivé, rigoureux et prenez des initiatives pour atteindre les objectifs fixés dans les meilleurs délais. Vous êtes titulaire du permis B

Nous vous offrons Un contrat à durée indéterminée à temps plein:

- ✓ Un travail varié au sein d'une équipe;
- ✓ Une rémunération minimum mensuelle brute de **€3042,05** (échelle RGB A1) ;
- ✓ Des chèques-repas.

Intéressé(e): Faites-nous parvenir, avant le **13/09/2020**, **votre lettre de motivation, votre curriculum vitae, une copie de votre diplôme et de votre permis de conduire de catégorie B** par courriel à l'adresse : emploi@lalouviere.be ou par courrier à l'adresse: Administration communale, Service GRH, Place communale – 7100 La Louvière en l'intitulant : Candidature pour le Conseiller en Rénovation urbaine.

Conditions générales de recrutement:

Pour le titulaire d'un diplôme délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.

Un extrait du casier judiciaire pourra vous être réclamé au cours de la procédure de recrutement.

L'examen de recrutement comportera :

Une épreuve écrite éliminatoire comportant au moins : l'analyse d'un cas en rapport avec le poste à pourvoir (documentation mise à disposition si nécessaire) et/ou des questions théoriques en rapport avec la fonction à exercer, portant sur la qualification exigée dans l'avis d'appel et/ou sur la législation relative aux marchés publics, etc.... /120

Une épreuve pratique et un entretien oral visant à évaluer les compétences professionnelles du candidat, cotation sur un total de 80 points /100

Une convocation reprenant toutes les informations utiles sera adressée aux candidats qui répondent, à la clôture de l'appel, aux conditions requises.

Seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite, seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Monsieur William LEROY Chef de Division (064/27 78 87).